

PaDA Blabla n°70

15 MARS 2022

Table des matières

EDITO	2
ON Y ETAIT ... L'Agora du 10 février sur la sélectivité alimentaire	3
INFOS DU CRA RHÔNE-ALPES	5
JE L'AI LU POUR VOUS : « Les enfants d'Asperger »	6
SUR LE SITE D'AUTISME France	8
Livre : travailleurs de l'ombre en ESAT	8
Une loi ouvre le « sport sur ordonnance » à un plus grand nombre de bénéficiaires	9
SUR LE SITE D'AUTISME-Europe : Ukraine	10
Evènement PaDA : AVRIL, MOIS DU BLEU !	11
AGENDA	12
CAFE RENCONTRES du 9 avril :	12
ATELIERS TCHIKA BOUM SPLASH : 9 avril	12
Infos de l'Association Tous sensibles à l'autisme Annonay	12
FORMATIONS	13
Contact.....	14

EDITO

Chers Adhérents et partenaires,

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le mercredi 13 avril à 19H30, à la Maison de la Vie Associative, 74 route de Montelier à Valence.

Cette année nous avons décidé d'inviter nos partenaires institutionnels et associatifs avec le souhait de pouvoir les retrouver pour communiquer sur nos actions mais aussi sur nos priorités actuelles.

Si l'ordre du jour reste traditionnel, nous avons choisi de vous présenter un jeu immersif créé dans le cadre d'une formation pour les conseillers en insertion de Cap Emploi. Nous aurons également l'occasion de décliner les prestations de notre matériathèque.

Une convocation sera adressée à nos adhérents un mois auparavant.

Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion. À bientôt,

Mireille Baraz, votre présidente.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

ON Y ETAIT ... L'Agora du 10 février sur la sélectivité alimentaire

Le 10 février Claudio Trindade psychologue et Hervé FRANC diététicien nutritionniste à Romans-sur-Isère, nous ont proposé une Agora sur la sélectivité alimentaire.

Claudio Trindade a débuté la soirée en nous rappelant que certaines personnes (enfants ou adultes) autistes rencontrent des difficultés à varier leur alimentation. L'objectif est donc de leur faciliter l'intégration de nouveaux aliments dans leur régime alimentaire.

Concernant les personnes avec TSA, il faut prendre en compte leurs différences sensorielles car le temps de repas stimule tous les sens. Les personnes hypersensibles peuvent être perturbées par tout changement : goût, texture, couleur, odeur ... Les personnes hyposensibles ont une diminution à percevoir les goûts. La mastication de certains aliments peut ne pas être adaptée et comporter des risques. Ces différences nous permettent de comprendre pourquoi l'alimentation peut être si difficile pour des personnes avec TSA.

Les personnes avec TSA ont souvent une rigidité par rapport à leur environnement, d'où l'importance des rituels. Ces rituels sont rassurants pour la personne et il faut en tenir compte dans le temps du repas qui peut être stressant. Cela peut se traduire par le besoin de s'asseoir à la même place, avec les mêmes couverts. Il faut avant tout éviter les tensions car le temps du repas peut être négatif car stressant de gérer les interactions. Il faut donc mettre en place une routine de repas, ne pas demander trop de choses en même temps. Faire petit à petit, répéter les jours suivants puis généraliser et surtout rester positif malgré les difficultés.

Le principal objectif est d'avoir une expérience positive avec les aliments.

Accepter que la personne aille à son rythme, pour gérer de nouveaux stimuli gustatifs jusqu'à l'habituat

Il faut aussi déconstruire des mythes

- Il ne faut pas jouer avec les aliments : Cela peut être une étape pour s'approprier de nouveaux aliments et qu'ils soient associés à une activité plaisante. De nombreux apprentissages passent par le jeu.
- Si un enfant a faim il mangera : Faux, des enfants sélectifs meurent de ce problème ou ont des carences.
- Manger c'est facile : Lorsqu'on mange, tous les muscles et tous les sens sont sollicités, ce n'est pas si facile
- Certains aliments doivent être mangés à certaines heures de la journée : Ceci est culturel et peut être un levier à utiliser. En effet, parfois, si on change les horaires, la personne va manger ce qu'elle ne mangeait pas auparavant.

On distingue 5 étapes dans l'alimentation

- La tolérance aux aliments, même visuelle. On peut mettre l'aliment dans la même pièce, puis sur la table, le rapprocher ...
- Interagir (assister à la préparation du repas, toucher indirectement avec des ustensiles ...)
- Sentir l'aliment
- Toucher (avec les doigts, la main, le coude, le menton, la joue, les lèvres ...)
- Goûter (lécher, mâcher, cracher, avaler ...)

On remarque qu'il peut y avoir de nombreuses étapes avant d'arriver à avaler.

Pour intégrer de nouveaux aliments dans l'alimentation de la personne, on utilise la désensibilisation systématique. On va présenter régulièrement des stimulations sensorielles visant à l'habituation du nouvel aliment sur chaque dimension sensorielle.

* On choisit un aliment ou un groupe d'aliments (qui partage des points communs qu'on cherche à intégrer ici, même couleur globalement refusée par la personne etc...)

* On situe où en est l'enfant sur les étapes de l'alimentation pour cet aliment

* Présenter régulièrement l'aliment (pour la vue, l'odeur ...)

* Avancer à la prochaine étape de l'alimentation.

* Retourner à la première étape avec d'autres aliments.

Remarques

- On peut essayer de commencer facilement en proposant cette démarche avec quelque chose de nouveau (mais qui n'a pas été refusé), comme un nouveau dessert.

- Maintenir les acquis régulièrement, refaire manger l'aliment dans la forme acceptée, puis varier

- Modifier les aliments acceptés. Il faut faire attention car si cela ne plaît pas, le dégoût peut amener à ne plus aimer la forme initiale qui était acceptée. Il vaut mieux ne pas le faire en premier et attendre que la personne ait été habituée à cette méthode de désensibilisation.

- Apporter une réponse positive aux efforts demandés (valoriser les efforts)

- On peut proposer des "ateliers" sur la nourriture hors des moments des repas, l'idée est d'expérimenter sensoriellement des choses variées (essayer de reconnaître des aliments, des épices, seulement à leurs odeurs, etc...). Il faut ici connaître les difficultés de la personne (quels sens sont hypo/hypersensibles) et proposer des activités qui vont stimuler ses sens et servir d'expérimentation, l'utilisation d'aliment est optionnelle et peut faciliter la mise en place de l'atelier (toucher/sentir de la pâte à modeler, la couper etc...).

Puis le diététicien nous a rappelé les bases de la nutrition qui consistent à s'apporter ce dont on a besoin en y prenant du plaisir.

Il nous a rappelé les grandes familles de nutriments : protéines, lipides et glucides...

L'important est de manger au quotidien un quota d'aliments qui comporte ce qui est nécessaire à notre santé. Les besoins peuvent varier selon l'âge, le sexe, la forte période de croissance autour de la puberté...

Ce n'est pas très grave s'il y a peu de variété alimentaire, du moment que la couverture nutritionnelle soit suffisante.

Pour faciliter la diversité, notamment quand l'on aime peu de chose, on peut user d'astuces comme introduire les légumes dans des purées ou consommer des fruits en jus ou dans des pâtisseries maison...

Il faut avoir à l'esprit que la rigidité alimentaire peut nuire aux relations sociales. C'est pourquoi il est important de travailler ce sujet.

Enfin, il est fortement conseillé de limiter la consommation des produits ultra transformés issus de l'agroalimentaire.

INFOS DU CRA RHÔNE-ALPES

Pour rappel : Le CRA organise avec le soutien de la Fondation Orange plusieurs ateliers de formation sur l'utilisation d'applications d'apprentissages pour les personnes avec TSA.

5 sessions sont proposées pour le premier semestre qui se tiendront toutes de 17h30 à 20h30 :

- *(Mercredi 2 mars 2022 (en remplacement de la session du 16 février) : CAA (Communication Alternative et Augmentée)*
 - applications Apple et Android : AVAZ français, SymboTalk, Voice, Ifeel, LetMeTalk
 - Application Apple : Nikitalk 2
 - Application Android : Jab talk)

- *Mercredi 16 mars 2022 : apprentissages scolaires*
 - Applications Apple et Android: Anton, Preschool, school, la magie des mots, Wiliko, OneNote
 - Application Apple : Book creator

- *Mercredi 6 avril 2022 : émotions*
 - Applications Apple et Android : Wisdom, Emoface, Gestion des émotions, des tonnes de tête, Autimo, Ifeel, FaceEmotion
 - Applications Apple : Isequence, Grimace
 - Application Android : Ma roue des Emotions

- *Mercredi 11 mai 2022 : CAA*
 - Applications Apple et Android : AVAZ français, SymboTalk, Voice, Ifeel, LetMeTalk
 - Application Apple : Nikitalk 2
 - Application Android : Jab talk

- *Mercredi 8 juin 2022 : notion de temps/ aides au quotidien*
 - Applications Apple et Android : Time Timer, Lickely Split, Niki agenda
 - Application Apple : Future, Atracker, Ben Le Koala
 - Application Android : Picto Task, S.Graph: planificateur, Horloge calendrier widget, Kids Timer

JE L'AI LU POUR VOUS : « Les enfants d'Asperger »

(article de Véro CERESOLI)

Tous les mois, je vous présente un livre en rapport avec l'autisme.

Je vous en fais un résumé et vous donne mes impressions, bonnes ou mauvaises.

Le livre que je vous fais découvrir ce mois-ci, qui s'intitule :

« LES ENFANTS D'ASPERGER ; LE DOSSIER NOIR DES ORIGINES DE L'AUTISME. »

De EDITH SHEFFER aux éditions Flammarion

Savez-vous qui était Hans Asperger ?

Vous le saurez en lisant ce livre.

L'historienne Américaine Edith SHEFFER s'est penchée, après la naissance de son fils autiste, sur le Dr Hans Asperger.

Depuis le DSM-V un seul diagnostic de « trouble du spectre de l'autisme » est proposé. Ainsi, les personnes qui avaient auparavant un diagnostic de syndrome d'Asperger peuvent dorénavant recevoir un diagnostic de « trouble du spectre de l'autisme sans déficit intellectuel et de langage »

Dans son livre Edith SHEFFER écrit :

« Ces enfants prometteurs, écrit Asperger, ont besoin d'une prise en charge personnalisée afin d'encourager leur développement cognitif et émotionnel. Le médecin qui comprend leurs difficultés, cherchera toujours à défendre leur potentiel et leur personnalité exceptionnelle.

Voilà donc l'image bienveillante dont jouit encore Hans Asperger de nos jours.

Mais il y a un revers à ce tableau.

S'il aide effectivement les enfants qu'il estime capables d'apprendre allant jusqu'à prendre la défense de leurs handicaps, il fera en revanche peu de cas de ceux qu'il pense lourdement handicapés. Or un tel jugement négatif avait sur le III^{ème} Reich, valeur de condamnation à mort et ce fut effectivement ce qui advint à nombre d'enfants évalués par Asperger... »

« Après-guerre, Asperger lui-même indiquera d'ailleurs avoir vaillamment résisté au régime et risqué sa vie en sauvant des enfants de l'extermination nazie. C'est cependant un tableau bien différent que dressent les archives. L'examen des dossiers révèle en effet qu'Asperger participera à divers niveaux au système autrichien de mise à mort des enfants. Il travailla en relation étroite avec des responsables du système d'euthanasie d'enfants viennois et les diverses positions qu'il occupa dans l'État nazi l'amènèrent à envoyer des dizaines d'enfants au Spiegelgrund, l'établissement psychiatrique de Vienne où les enfants étaient tués.

Ainsi le rôle d'Asperger au sein du programme d'euthanasie des enfants est difficilement conciliable avec le soutien qu'on lui prête aux enfants handicapés. Les deux aspects sont pourtant avérés par la documentation. L'examen de l'œuvre d'Asperger met au jour la nature duelle de son action. Il

faisait la distinction entre les jeunes qu'il estimait amendables dotés d'un potentiel pour une intégration sociale et ceux jugés irrécupérables. Dans le même temps où il offrait une prise en charge intensive et individualisée aux enfants prometteurs, il ordonnait le placement en institution voire le transfert au Spiegelgrund des enfants lourdement handicapés. Mais il est vrai qu'Asperger ne fut pas le seul à agir ainsi. »

Vous venez d'avoir un extrait du début du livre qui vous conduira cher lecteur, pendant 322 pages sur le dossier noir des origines de l'autisme.

Il est dur à lire comme vous avez pu le constater dans l'extrait, mais c'est un sujet historique très intéressant sur l'autisme que nous fait découvrir Edith SHEFFER.

Si je ne l'avais pas découvert et lu je n'aurai jamais compris pourquoi certains autistes Asperger ne veulent plus entendre parler du mot Asperger dans leur diagnostic, remplacé depuis dans le DMS-V par autiste sans déficit intellectuel et de langage.

Mais nul doute que « Asperger » restera encore des décennies dans notre langage

SUR LE SITE D'AUTISME France

Livre : travailleurs de l'ombre en ESAT



Le journaliste Thibault Petit a mené une enquête pendant six ans dans des ESAT partout en France. Il en publie les résultats dans un livre édifiant : "Handicap à vendre" (Ed. Les Arènes).

« Resteriez-vous sept heures à trier des vis ? Eux oui ! » Reprenant une publicité pour des Esat (établissements et services d'aide par le travail), le bandeau du livre donne le ton. Pendant six ans, le journaliste Thibault Petit a enquêté dans ces structures auprès des personnes en situation de handicap, leurs familles, les dirigeants. En France, 120 000 personnes malvoyantes, bipolaires, déficientes intellectuelles... travaillent dans ces dispositifs subventionnés à 70 % par l'Etat. Manutentionnaires, soudeurs, jardiniers, agents d'entretien...

L'auteur a voulu saisir le parcours de ces « usagers des structures médico-sociales », comme on les appelle, en oubliant qu'ils sont salariés moyennant 700 € net par mois. « *J'ai découvert un monde éloigné des tableaux idéaux qu'on nous présente : un univers de sigles, de maladies graves, de parcours brisés, de non-dits, de cris étouffés, de brimades, de lourdeurs administratives, de mal-être et d'intérêts mercantiles* », explique-t-il. A l'Esat Les Gardons, à Salindres (Gard), le rendement est élevé : les usagers lavent jusqu'à 100 plaques par jour. Le directeur adjoint, un ancien de la grande distribution, sait que certains souffrent, mais, peu importe le milieu protégé, il faut répondre aux commandes.

Il y a des « *résultats à atteindre* », dit-il. Les temps ont changé : créés en 1950, les anciens centres d'aide par le travail (CAT) doivent aujourd'hui montrer qu'ils sont aussi performants que n'importe quelle entreprise, quitte à sacrifier un peu – beaucoup – de leur vocation sociale. Le public aussi a évolué : dans certains établissements, jusqu'à 40 % des usagers peuvent venir du milieu ordinaire. En cause, la dégradation des conditions de travail, qui épuise ou réactive une fragilité. « *On a davantage de handicapés psychosociaux qu'avant* », pointe une médecin coordinatrice. Des professionnels qualifiés dont les Esat ont aussi besoin pour être compétitifs. Emilien, lui, a démissionné, dégoûté : « *On te demande de travailler comme un pro en restant à ta place de petit handicapé.* »

Auteur : BRIGITTE BÈGUE

Une loi ouvre le « sport sur ordonnance » à un plus grand nombre de bénéficiaires

Dix mille pas et plus. C'est un pas de plus vers la reconnaissance du « sport-santé ». Après un long et chaotique parcours, la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France a été adoptée jeudi 24 février à l'Assemblée nationale, au dernier jour de la session parlementaire. Outre le volet sanitaire, le texte prévoit aussi des dispositions concernant l'éducation, la gouvernance des organisations sportives, la prévention des violences et discriminations.

Première bonne nouvelle : la loi élargit le spectre des personnes pouvant bénéficier de prescriptions d'activité physique adaptée (APA). Jusqu'ici, le « sport sur ordonnance » (inscrit dans la loi du 26 janvier 2016, entrée en vigueur le 1er mars 2017) était réservé aux affections de longue durée, soit environ 10 millions d'individus atteints de cancers, de diabète, de la maladie d'Alzheimer, de pathologies cardiaques graves, etc. Seront désormais concernés les patients atteints de maladies chroniques ou avec des facteurs de risques, tels le surpoids, l'obésité ou l'hypertension artérielle, ainsi que ceux en perte d'autonomie. Soit potentiellement plus de 10 millions de personnes supplémentaires. Autre avancée notable, soulignée par le député Régis Juanico (Génération.s), *« l'activité physique et l'activité physique adaptée seront inscrites dans les projets des établissements et services médico-sociaux [ESMS], avec un référent dans chaque ESMS chargé de mettre en œuvre des programmes »*.

« Une occasion ratée »

Ce ne sont pas seulement les structures prenant en charge des personnes âgées ou avec handicap, mais aussi les foyers de jeunes travailleurs, les hébergements d'urgence, se réjouit le député, très engagé dans la lutte contre la sédentarité et dans la promotion de l'activité physique, et **coauteur d'un récent rapport d'information** sur le sujet. *« Quand on sait les bénéfices du sport en termes de bien-être et d'inclusion, c'est un vrai progrès, même s'il faudra voir l'effectivité sur le terrain »*, dit-il encore. Le député s'est toutefois abstenu lors du vote de la loi, qu'il juge bancale et insuffisante pour ce qui concerne les dispositions favorisant l'activité physique en milieu professionnel.

Parallèlement, les prescriptions d'APA, jusqu'ici réservées aux médecins traitants, sont élargies aux médecins spécialistes. Et leur renouvellement pourra être effectué par des kinésithérapeutes, une des professions impliquées dans ces prises en charge. Cette dernière disposition, introduite par les sénateurs, fait cependant grincer des dents d'autres professionnels du secteur : les enseignants en APA, soit environ 50 000 personnes titulaires d'un diplôme universitaire de la filière Staps APA-Santé. *« Nous regrettons que les rapporteurs et la ministre des sports nous aient une nouvelle fois écartés du texte de loi et omettent constamment de nous citer explicitement dans les rapports et annonces »*, s'agace Stéphane Dijoux. Pourtant, poursuit cet enseignant en APA à l'origine d'une **pétition** pour une meilleure reconnaissance de sa profession, *« sur le terrain, ça fonctionne, et chaque corps de métier intervient dans son*

domaine de compétence spécifique en respectant le travail et la formation initiale de chacun
». Et d'ajouter : « *Les maisons sport-santé sont majoritairement initiées et créées avec et par des enseignants en APA. Ceux-ci sont aussi au cœur des réseaux sport-santé, et ils participent à la recherche. Nous travaillons dans tous les secteurs, médico-sociaux, sociaux et sanitaires.*

Lire aussi [Le sport au quotidien, le meilleur des atouts santé](#)

« *C'est une occasion ratée de reconnaissance de ces professionnels qui existent depuis quarante ans et mènent un travail fondamental sur le terrain* », déplore aussi le député Juanico qui avait déposé un amendement à ce propos, jugé irrecevable. Son souhait : que les décrets d'application de la loi soient adoptés rapidement, pour une mise en œuvre avant les JO de Paris, en 2024. Reste aussi la délicate question de la prise en charge financière de l'APA, un frein persistant au développement de cette thérapie qui a pourtant fait la preuve de son efficacité.

Auteur : SANDRINE CABUT

SUR LE SITE D'AUTISME-Europe : Ukraine

Le message d'Autisme-Europe concernant l'UKRAINE pour ceux qui souhaiterait apporter une aide spécifique pour les personnes autistes prises dans ce conflit :

Je vous informe aussi qu'une collecte a été lancée sur Facebook par la fondation JiM (fondation Polonaise affiliée à Autisme-Europe) qui double les dons au profit de l'association Ukrainienne « Child With Future », basée à Kiev, qui a une petite structure pour enfants autistes.

Voici la page de collecte [Collecte pour Child With Future](#), accessible aussi depuis la page Facebook d'Autisme France : [Autisme France | Facebook](#)

Facebook traduit les textes en langue étrangère.

Evènement PaDA : **AVRIL, MOIS DU BLEU !**

Cette année, Planète autisme propose au mois d'avril, deux expositions sur le thème de l'autisme et des actions mises en place par PaDA depuis sa création, sur les deux départements. Il y aura aussi une présentation "Je suis autiste" par des enfants, adolescents et adultes, et des films.

Pour la Drôme, elle se déroulera à l'Hôtel du département, au 26 avenue du Président Herriot à Valence du 4 au 15 avril. Nous aurons un "temps fort" le 6 avril à 16 heures 30 où nous vous espérons nombreux :

Concernant l'Ardèche, elle aura lieu à l'Hôtel du département, 6000 Boulevard de la Chaumette à Privas du 19 au 29 avril. Le "temps fort" de cette exposition aura lieu le 22 avril à 15 heures et nous serons ravis de vous y accueillir.

Ces événements se déroulent dans le cadre de la Journée Internationale de Sensibilisation à l'Autisme.

AGENDA

CAFE RENCONTRES du 9 avril :

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30, rue Henri Dunant à Valence)

- Café-rencontre Asperger ados, 10h-12h et 14h-16h.
Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr
- Café-rencontres jeune adultes de 14h - 16h.
un premier contact par mail est souhaité : cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com
- Café-rencontres adultes de 15h - 17h.
un premier contact par mail est souhaité : cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com
- Café des proches à la Maison pour Tous du Petit-Charran, de 14h-17h.

ATELIERS TCHIKA BOUM SPLASH : 9 avril

Ateliers d'habiletés psycho-socio-musicales Tchika Boum Splash Kids et Ados et enfants non verbaux : animés par Armelle Vautrot et Pascal Viossat. Inscriptions auprès de : viossat.pascal@gmail.com .

Les dates suivantes prévues sont : 21 mai et 25 juin

Infos de l'Association Tous sensibles à l'autisme Annonay

Le 2 avril Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, l'association organise une **après-midi festive** à Déomas de 14h-18h.

Au programme :

Stands, sensibilisation à la différence et à l'autisme, vente de livres.

Activités et jeux : autour du cheval, de jeux en bois, parcours sensoriel, vélo adapté, ateliers danse, concert de 17h-18h.

Pour plus de renseignements : 06.59.53.08.99

FORMATIONS

(Lieux accessibles pour les personnes à mobilité réduite)

- **30 et 21 mars 2022 : Formation analyse fonctionnelle des comportements**

destinée aux professionnels du médico-social. Formatrice : Mme Gwendoline Girodin, psychologue du développement socio-cognitif et formatrice. Prérequis : avoir suivi une sensibilisation à l'autisme ou suivi la formation compréhension de l'autisme de notre centre de formation. Renseignements et inscription : centredeformationpada@gmail.com

- **7 et 8 mai 2022 : Formation concevoir et animer un atelier d'habiletés psycho-socio-artistiques**

Formateurs : Armelle Vautrot, thérapeute, psychopédagogue, thérapeute, Du des pratiques du soin sur les femmes avec TSA, autrice, animatrice d'ateliers d'écriture, Pascal Viossat, formateur, musicothérapeute clinicien certifié par la Fédération française de Musicothérapie, musicien. Public : professionnels du médico-social, de l'enseignement, de la formation, de l'animation, artistes. Renseignements et inscription : centredeformationpada@gmail.com

- **14 et 15 mai 2022 : Formation Musicothérapie-ateliers musique et autisme.**

Formateur Pascal Viossat, formateur, musicothérapeute clinicien certifié par la Fédération française de Musicothérapie, musicien. Public : parents et professionnels du médico-social, de la culture, des loisirs. Renseignements et inscription : centredeformationpada@gmail.com

- **6 et 7 juillet 2022 : Formation compréhension de l'autisme**

Formatrice Mme Gwendoline Girodin, psychologue du développement socio-cognitif, formatrice au CRA. Public : parents et professionnels du médico-social, enseignement, formation, des loisirs, de la culture. Renseignements et inscription : centredeformationpada@gmail.com

- **27 et 28 octobre 2022 : Formation Vie affective et sexuelle des jeunes adultes et adultes avec ou sans déficience intellectuelle**

Formatrice : Mme Magalie Sorrel, psychologue du développement et formatrice accompagnement à la vie affective et sexuelle. Renseignements et inscription : centredeformationpada@gmail.com

- **19 novembre 2022 : Formation Éducation structurée et scolarisation**

Mmes Gwendoline Girodin, psychologue du développement socio-cognitif et Emma Michard-Falchero, enseignante spécialisée. Renseignements et inscription : centredeformationpada@gmail.com

Contact

Vous avez trouvé *Pada Blabla* sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ? Envoyez un mail à secretaire.planeteautisme@gmail.com. Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !